

Centre Psycho - Médico - Social Provincial
de Soignies

Projet de Centre 2020-2025

Rue de la Régence, 25 - 7060 Soignies

Tél : 067/33.33.08

Fax : 067/33.94.94

Email : cpms.soignies@hainaut.be

Notre projet de centre a été pensé et élaboré en équipe.

Notre équipe se compose de 11 collaborateurs :

- ✓ 2 conseillers psychopédagogiques à temps plein
- ✓ 1 auxiliaire psychopédagogique à temps plein
- ✓ 1 auxiliaire paramédicale à temps plein
- ✓ 3 auxiliaires sociales (deux à 4/5 temps et une à 2/5 temps)
- ✓ 2 auxiliaires logopédiques (une à temps plein et une mi-temps)
- ✓ 1 secrétaire
- ✓ 1 direction

Notre Centre PMS travaille principalement avec des élèves de l'enseignement ordinaire maternel et primaire. Nous collaborons également avec une école d'enseignement secondaire.

Notre secteur s'étend sur les régions de La Louvière, Braine-le-Comte, Soignies ainsi que le Brabant Wallon, ce qui correspond à 36 établissements scolaires dont 27 écoles et 9 implantations.

Soignies

- Ecole communale de la Régence qui comprend deux autres implantations
- Ecole communale de Thieusies
- Ecole communale de Naast
- Ecole communale de Neufvilles
- Ecole communale de Casteau
- Ecole communale de Chaussée-Notre-Dame-Louvignies
- Ecole d'Enseignement Secondaire Provincial « Lycée Provincial des Sciences et des Technologies » qui comprend deux autres implantations.

Braine - Le - Comte

- Ecole Communale d'Hennuyères
- Ecole Communale de Ronquières avec une implantation située à Henripont
- Ecole Communale de Steenkerque avec une implantation située à Petit-Roeulx Lez-Braine.

Ecoles à cheval sur plusieurs communes

- 2 écoles Communale à Ecaussinnes d'Enghien
- Ecole Communale à Marche-Lez-Ecaussinnes.

Brabant Wallon

- Ecole Communale d'Ittre
- Ecole Communale de Virginal.

La Louvière

- 3 écoles communales à Strépy-Bracquegnies dont chacune avec une implantation.
- 1 école communale à Houdeng Aimeries
- 2 écoles communales à Houdeng Goegnies
- 6 écoles communales maternelles autonomes.

Au 27 aout 2019, l'ensemble de ces institutions comptabilise un total de 5081 élèves. La réalité de terrain est très différente d'un établissement à un autre, elle dépend de la situation géographique de l'école et des données socio-économiques et culturelles des familles. Le travail de chaque agent est par conséquent très diversifié et nous adaptons nos interventions en fonction des besoins et particularités de nos consultants.

Nos missions sont fixées par le décret du 14/07/2006.

Nos Valeurs

- ✓ Disponibilité et écoute bienveillante
- ✓ Tolérance à l'égard des valeurs d'autrui
- ✓ Respect du consultant
- ✓ Ouverture, dialogue et collaboration : nous privilégions les attitudes d'accueil, d'ouverture et d'empathie envers nos interlocuteurs.
- ✓ Ancrage dans la réalité de terrain : nous tenons compte des besoins spécifiques des élèves, des familles, des écoles et de l'évolution de la société.

Nos Objectifs

- ✓ Aider les élèves à connaître leurs potentialités, leurs ressources et leurs besoins spécifiques dans le but de favoriser leur épanouissement scolaire et personnel.
- ✓ Mobiliser les ressources des élèves et de leur environnement, les aider à être acteurs de leur propre évolution.
- ✓ Analyser les situations critiques et mettre en œuvre les moyens adéquats pour y répondre en équipe.
- ✓ Assurer un soutien optimal au niveau de la parentalité et sensibiliser les parents face aux difficultés que vit leur enfant.
- ✓ Prévenir des difficultés langagières en maternel et développement de stratégies en vue de favoriser le langage.
- ✓ Soutenir et sensibiliser les enseignants dans l'analyse et la compréhension des difficultés rencontrées par l'élève.

Nos Principes de Fonctionnement

- ✓ Indépendance vis-à-vis des écoles.
- ✓ Approche tridisciplinaire et/ou quadridisciplinaire
- ✓ Respect du secret professionnel

Nos activités, Nos actions

La liste des actions mises en œuvre est loin d'être exhaustive et les activités ne sont pas toujours réalisées de façon systématique mais en fonction des besoins et des particularités des élèves, des familles et des écoles. De plus, la réalité de terrain est différente d'un établissement à l'autre et donc certaines activités pourraient être privilégiées. Nous travaillons principalement à la demande des élèves et des familles mais aussi des établissements scolaires. Cependant, notre travail de guidance est sous tendu par le même fil conducteur et ce pour l'ensemble de l'équipe à savoir :

- ✓ Analyse de la demande en tridisciplinarité voire en quadridisciplinarité, si les difficultés rencontrées se situe au niveau de la sphère langagière, lors de réunions organisées chaque semaine
- ✓ Entretiens avec l'élève, sa famille et l'équipe éducative.
- ✓ Bilans spécifiques (intellectuels, pédagogiques, affectifs,...)
- ✓ Dépistage des difficultés particulières de chaque enfant (2^{ème} et 3^{ème} maternelle) en collaboration avec les parents et les enseignants (test d'évaluation, observation en classe,...)
- ✓ Réalisation de l'examen tridisciplinaire ou quadridisciplinaire prévu en cas de handicap afin de permettre à l'élève de bénéficier du service adapté à sa problématique (enseignement spécialisé, AVIQ, SAI,..).
- ✓ Observation en classe.
- ✓ Rencontre annuelle avec le PSE pour les élèves de 3^{ème} maternelle.
- ✓ Permanence et/ou présence régulière dans les écoles.
- ✓ Animations.
- ✓ Concertations avec les équipes éducatives.
- ✓ Réunion d'équipe.
- ✓ Formation continue des agents (choix des formations en adéquation avec les problématiques rencontrées dans notre ressort).
- ✓ Importance du travail en réseau et collaboration avec les services extérieurs dans l'intérêt de l'élève.
- ✓ Soutien à la parentalité : accueil et accompagnement des parents rencontrant des difficultés éducationnelles et/ou relationnelles avec leurs enfants.
- ✓ Intervention appropriée en cas de signalement par les enseignants de négligences parentales, de maltraitements ou d'abus.
- ✓ Ect,...

En maternelle

Nous débutons l'année scolaire par un tour de secteur : les agents vont chacun dans leurs écoles respectives pour rétablir le contact, faire connaissance s'il y a des changements au niveau de l'équipe éducative, clarifier nos missions si besoin, ect

En vue de développer notre connaissance globale de l'élève, de dépister précocement d'éventuelles difficultés et de définir des pistes d'actions, nous réalisons des concertations avec les enseignants des classes maternelles :

- dans un souci de prévention, d'accompagnement et de soutien des enseignants, les auxiliaires logopédiques réalisent une concertation en 1^{ère} maternelle dans le but de cibler les élèves présentant des difficultés langagières. Elles pourront ainsi proposer des outils et des aménagements tant à l'enseignant qu'aux parents et réaliser des animations afin de favoriser le développement du langage. Un questionnaire social et médical à compléter par les parents est remis pour chaque enfant.
- L'équipe réalise également des concertations avec les enseignants de 2^{ème} et 3^{ème} maternelle. Un questionnaire social et médical est aussi transmis pour chaque élève dans le but de recueillir des informations en rapport avec la situation de l'élève.
- Ouverture d'un dossier pour chaque élève.
- Une concertation est aussi réalisée avec le PSE par notre auxiliaire paramédicale. Cette dernière peut être accompagnée par une collègue.
- Dépistage des difficultés particulières de chaque enfant (2^{ème} et 3^{ème} maternelle) en collaboration avec les parents et les enseignants (test d'évaluation, observation en classe, ect)
- Évaluation des compétences des élèves qui auraient besoin d'un rythme de développement différent (fréquentation de la 1^{ère} primaire à l'âge de 5 ans, projet d'intégration, orientation vers l'enseignement spécialisé,..)
- Participation aux réunions de parents en 3^{ème} maternelle.
- Animations réalisées par l'auxiliaire paramédicale : hygiène bucco-dentaire, hygiène des mains, collations saines,...
- Animations réalisées par les auxiliaires logopédiques : lecture interactive dans toutes les classes de maternelle, atelier pour développer le langage,...
- Soutien à la parentalité : brochure proposant des « trucs et astuces » mais aussi des séances d'informations afin d'aider les parents à travailler le langage à la maison.

En Primaire

En vue de favoriser l'épanouissement global de l'élève, le travail de guidance se poursuit en primaire par la présence régulière des agents dans les établissements scolaires :

- Collaboration avec l'équipe éducative et les directions d'école.
- Mise au point, sur base de concertation avec les enseignants, de stratégies de remédiation en collaboration avec les enseignants et les parents.
- Animations diverses sur des problématiques abordées et choisies avec l'enseignant (éducation affective et sexuelle, la tolérance, respect de soi, harcèlement, les préjugés, les cinq sens, vivre ensemble, cohésion de groupe,...).
- Évaluation des compétences des élèves qui auraient besoin d'un rythme de développement différent (projet d'intégration, orientation vers l'enseignement spécialisé,..).

- Participation et élaboration des projets d'intégrations, collaboration avec les partenaires engagés dans le projet (parent, école, PMS spécialisé) et réévaluation régulière de ce projet lors de réunions.
- Information sur le 1^{er} degré de l'enseignement secondaire.
- Participation aux réunions de parents.
- Présence active aux conseils de participation.
- Collaboration avec les services extérieurs qui gravitent autour de l'enfant (SAJ, SPJ, AMO, APEP, SOS Enfant, PSE, SAI, AVIQ, maison de quartier, CRA....).

En Secondaire

Nous visons l'épanouissement des adolescents :

- Dans le 1^{er} degré, prise de contact avec les nouveaux élèves afin de présenter le Centre PMS.
- Entretien avec ces nouveaux élèves afin d'établir un profil, évaluer leurs potentialités, cerner leurs points faibles.
- A la demande, nous rencontrons les élèves qui présentent des difficultés dans leur vie scolaire et/ou personnelle.
- Toujours à la demande de l'élève, nous intervenons sur base d'entretiens afin de l'aider à préparer son orientation scolaire.
- Animation en classe sur base de thèmes choisis en collaboration avec les enseignants (assuétudes, violence, harcèlement,...)
- Participation aux conseils de classe, aux réunions d'intégration, à la mise en place des aménagements raisonnables ainsi qu'aux réunions de parents.
- Collaboration avec les services extérieurs qui gravitent autour de l'enfant (SAJ, SPJ, AMO, APEP, SOS Enfant, PSE, SAI, AVIQ, maison de quartier, CRA....)
- Projet cellule « Souffrance scolaire »